

Société | Lutte contre l'exclusion numérique: le département lance des permanences numériques



Aujourd'hui la dématérialisation concerne bon nombre des démarches administratives. Si l'angoisse de perdre le bon formulaire a disparu, celle de perdre le bon mot de passe la remplace. Pour lutter contre l'exclusion numérique, conséquence malheureuse mais pas inéluctable de la transition numérique, le département lance des permanences numériques. Des ateliers animés par les intervenants de l'association Destination Multimédia, ayant pour vocation de mener chacun à l'autonomie numérique, et vers lesquels les assistantes sociales de Gironde peuvent désormais diriger le public.

L'ère est à la dématérialisation, l'empire du numérique s'étend avec pour mot d'ordre la fluidité. Mais les problèmes se matérialisent vite quand on ne maîtrise pas correctement l'outil numérique. Face à ce constat le département de Gironde lance un programme de permanences numériques. La phase expérimentale a débuté en avril, et en trois mois les résultats sont éloquentes.

Guider vers l'autonomie numérique

Depuis le début du mois d'avril, 133 personnes ont été accueillies, et ont pu bénéficier d'une aide à l'autonomie numérique. Si la formule semble vague, les actions sont concrètes: il s'agit des permanences numériques lancées en avril. Au début du mois, les quatre sites rattachés à la Maison du Département "Solidarité" de Mérignac (Eysines, Le Bouscat, Saint-Médard-en-Jalles et Mérignac) ont vu se former de drôles de binômes. Désormais, lors de leurs visites, les assistantes sociales peuvent aiguiller leur public vers ces fameuses "permanences numériques". Là, Sarah Gillery et sa collègue, toutes les deux missionnées par Destination Multimédia, médiateur numérique, accueillent ces personnes nécessitant un soutien face à l'outil digital, et leur inculquent les procédures de bases de la navigation web. "Ce duo alliant acteur social et animateur numérique permet un accompagnement qualitatif, parce que les besoins sont ciblés. Quand les assistantes sociales m'adressent quelqu'un, la personne se présente avec une feuille de liaison pour que je sache s'il s'agit d'apprendre à créer une boîte mail ou faire une demande d'aide en ligne" explique Sarah Gillery. Un soutien précieux, et devenu indispensable, quand le manque de maîtrise peut faire craindre la suspension, voir la perte, de certains droits.

129 services accessibles avec les chèques APTIC

Accompagnement est le mot d'ordre du programme. Former les gens à utiliser les outils numériques pour qu'une fois autonomes ceux qui ne disposent pas d'équipements puissent se rendre dans les sites communaux mettant à disposition ordinateur et accès internet. Un projet ambitieux auquel participent le département de la Gironde et la Société Coopérative d'Intérêt Collectif girondine. Les deux partenaires du programme vont financer la création de chèques APTIC qui, à l'instar de tickets restaurants, donne accès à un des 129 services recensés qui leur sera prodigué à l'occasion d'un atelier de formation à l'autonomie numérique. Des ateliers dont a pu bénéficier Avetisyan Goyaré: "Je suis arrivée en France en 2016 avec ma famille. Ce qui est le plus important dans un pays où on ne connaît pas la langue, pas les lois c'est l'aide qu'on nous apporte, c'est l'assistance sociale, elle est notre premier contact. Je la remercie parce que sans elle je n'aurais pas eu cette assistance numérique et aujourd'hui toutes les demandes que j'ai pu faire ont eu des réponses. Cette aide là est très importante pour nous". Une aide qui sera bientôt déployée sur les territoires de la Haute-Gironde, Les Graves et Les Hauts-de-Garonne.

Horaires des permanences numériques des Maisons du Département des Solidarités:

-Eysines (16, rue des Treytins): 1^o mardi de chaque mois de 13h à 16h30

-Mérignac (419, avenue de Verdun): 2^o jeudi de chaque mois de 9h à 12h30

-Le Bouscat (17b, rue Georges Lafont): 2^o mardi de chaque mois de 9h à 12h30

-Saint-Médard-en-Jalles (2, rue Firmin Montignac): 2^o mardi de chaque mois de 13h30 à 17h

Renseignements et Inscriptions auprès de l'accueil des différents sites ou du référent social.

Anna Bonnemasou

Crédit Photo : Anna Bonnemasou Carrere

Publié sur aqui.fr le 11/07/2019

[Url de cet article](#)